

AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030



LE PLAN D'AGRICULTURE DURABLE — POURQUOI? —

Ce plan vise à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales responsables et performantes afin de répondre aux préoccupations des acteurs du milieu agricole et des citoyens.



Les productrices et producteurs agricoles au cœur de l'action!

Le plan repose sur une **vision commune et mobilisatrice** qui reconnaît l'atteinte de **résultats concrets et mesurables** par des actions ciblées en matière agroenvironnementale où **les productrices et producteurs agricoles sont au cœur de l'action.**

Nous donner les moyens de nos ambitions

Le Plan d'agriculture durable, c'est, pour les cinq premières années, **125 millions de dollars**, à savoir :



pour la reconnaissance des efforts agroenvironnementaux mis en place par les productrices et producteurs agricoles






pour le développement des connaissances

pour le transfert des connaissances, la formation et l'accompagnement

Répondant aux défis et aux enjeux du milieu agricole, le Plan :

- 1 prend en considération les préoccupations de la société concernant l'usage des pesticides et les risques qui y sont liés;
- 2 se déploie sur les deux fronts de la lutte contre les changements climatiques, soit la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux répercussions des changements climatiques;
- 3 protège les ressources essentielles de l'agriculture;
- 4 tient compte des diverses caractéristiques du vaste territoire agricole québécois et mobilise les acteurs qui l'animent pour assurer la prospérité de l'agriculture;
- 5 contribue à la préservation de la biodiversité et à la productivité des cultures;
- 6 favorise l'appropriation des technologies numériques par les entreprises agricoles pour qu'elles puissent innover et assurer leur pérennité.

5 OBJECTIFS ET 8 INDICATEURS CLÉS

OBJECTIFS	INDICATEURS et cibles d'ici l'année 2030
 1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement	1.1 Réduction de 500 000 kilogrammes de pesticides de synthèse vendus 1.2 Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement
 2. Améliorer la santé et la conservation des sols	2.1 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures 2.2 85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus
 3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes	3.1 Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture
 4. Optimiser la gestion de l'eau	4.1 Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités 4.2 Réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau
 5. Améliorer la biodiversité	5.1 Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité

Des moyens appuyés par des mesures phares innovatrices

